Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260924-2026_41-DE

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEZENVEN, Maire.

Présents (9) : LEZENVEN Jean-Michel, LE LANN Rozenn, CHATEAU Valentin, PROVOST Gérard, GIBIAT Hélène, LEROY Marc, SCHAFFNER Sophie, BOINET Jean-Michel, BETAOUAF Heddi.

Excusés (4) : BERENGER Justine, BATHANY Kilian, SAUNIER Assia, ZAMAI Sonia

Absent (2) : DELACROIX Patrick, RENAUD Alain

Procuration : BERNGER Justine donne procuration à LE LANN Rozenn
SAUNIER Assi donne procuration à GIBIAT Hélène
BATHANY Kilian donne procuration à LEROY Marc
ZAMAI Sonia donne procuration à LEZENVEN Jean-Michel

Secrétaire de séance : CHATEAU Valentine

N°2026-41 : APPROBATION PROCES-VERBAL DU 03 JUILLET 2026

Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion de conseil municipal du 03 juillet 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la l'unanimité

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 juillet 2026 délibération.

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)